

Compte-Rendu du Conseil Municipal du Jeudi 11 décembre 2003

Etaient présents : Tous les conseillers municipaux sauf LOUVET Jacques qui a donné pouvoir A JACQUOT Alain.

Invités : M. CATHENOD et Mlle CORDIER d'HDL 25.

ORDRE DU JOUR

Espace Culturel

Présentation Projet Maîtrise d'oeuvre HDL

Conformément à la dernière session, les représentants d'HDL, M. CATHENOD, technicien et Mlle CORDIER, chargée d'études, présentent à l'assemblée le projet de contrat de maîtrise d'œuvre de leur organisme pour la création dans le bâtiment de l'ex brocante, 33 ter grande rue de :

- une salle de convivialité,
- des salles d'association et de musique,
- une salle multimédia,
- construction d'une extension pour bibliothèque médiathèque.

Le Conseil Municipal, après avoir étudié ce projet et, après en avoir délibéré,

1. décide de confier la maîtrise d'œuvre de l'opération à :

- ◆ Habitat et Développement Local du Doubs
12 rue de la Vieille Monnaie 25000 BESANCON
- ◆ Claude CHARNASSE - Architecte DPLG
74 grande rue - 25000 BESANCON

pour un montant prévisionnel de travaux de **213 000 € ht** et un montant prévisionnel d'honoraires de maîtrise d'œuvre de **25 560 € ht** afin d'assurer l'étude et la direction des travaux nécessaires à la réalisation de cette opération.

2. autorise le Maire à signer le contrat de maîtrise d'œuvre et à prendre toutes dispositions nécessaires au

bon déroulement de l'opération,

3. autorise le Maire à solliciter tous types de subventions auprès des organismes financeurs.

Extension de l'assainissement

liée au Lotissement Champonot

Le Maire expose qu'un appel d'offres a été lancé pour les travaux d'extension de l'assainissement liée au lotissement « Champonot ».

Il informe le conseil municipal du choix de la commission d'appel d'offres : l'offre la moins-disante est celle de SBM-TP, 25110 Baume-Les-Dames pour un montant de 83 569,02 € ht.

Le Maire propose que le marché d'études soit passé avec cette entreprise.

Après en avoir délibéré, l'Assemblée décide à l'unanimité :

- de retenir l'entreprise SBM moins-disante,
- d'autoriser le Maire à signer le marché avec l'entreprise SBM et toutes pièces correspondantes pour un montant de 83 569,02 € ht.

Viabilisation du Lotissement Champonot **Maîtrise d'œuvre**

Le Maire expose à l'Assemblée qu'il convient de passer un marché de maîtrise d'œuvre en vue de la dévolution des travaux de viabilisation du lotissement « Champonot » estimé à 21 600 euros ht.

L'exposé du Maire entendu, le conseil municipal :

- sollicite le concours de la direction départementale de l'équipement du Doubs pour assurer la mission de maîtrise d'œuvre,
- autorise celui-ci à signer le marché et toutes pièces s'y rapportant, y compris les avenants et décisions de poursuivre éventuels, dans la limite des crédits votés.

Achat de terrain à GRILLET Michel

Le Maire expose qu'il a proposé à M. et Mme GRILLET Michel l'achat des parcelles suivantes sises « Champ Picot », au prix de 4,88 € le m² :

- AB 276 de 6 a 66
- AB 60 de 0 a 42
- AB 366 de 2 a 25 (issue de la parcelle AB 57)

Soit une surface totale de 9 a 33.

Après débats, le conseil municipal :

- accepte l'acquisition par la commune de ces trois terrains au prix convenu entre les parties soit **4,88 € le m²**,
- précise que les frais de géomètre et de notaire sont à la charge de la commune, demandeur,
- mandate le Maire pour la signature de l'acte et de toutes pièces correspondantes en l'étude de Maîtres Joigneault-Duroy, Notaires à Baume-Les-Dames.

Achat de terrain à Consorts ANGUENOT

Le Maire expose qu'il a proposé aux Consorts ANGUENOT l'achat de la parcelle AB 365 de 6 a 82 sise « Champ Picot », au prix de 2 € le m² :

Après débats, le conseil municipal, à l'unanimité :

- accepte l'acquisition par la commune de cette parcelle au prix convenu entre les parties, soit 2 € le m²,
- précise que les frais de géomètre et de notaire sont à la charge de la commune, demandeur,
- mandate le Maire pour la signature de l'acte et de toutes pièces correspondantes en l'étude de Maîtres Joigneault-Duroy, Notaires à Baume-Les-Dames.

COMPTE-RENDU TRAVAUX EN COURS

Réfection Rue Charrière

Gérard BRIE, 2^{ème} Adjoint, responsable du suivi du chantier, rend compte à l'assemblée des travaux de réfection de la rue de la Charrière :

Les 2 conduites principales sont terminées et les travaux de raccordement au réseau des particuliers vont continuer jusqu'au 19 décembre avant de s'interrompre pour 3 semaines (congés annuels). La parcelle communale située à côté de chez Bertin-Mourot a pu être viabilisée. Le poteau électrique vers chez Tisserand a été changé et déplacé. Aucun incident n'a été signalé par les riverains mise à part quelques coupures d'eau.

Construction de la Déchèterie

André GARNIER, 3^{ème} Adjoint, responsable du suivi du chantier, rend compte à l'Assemblée des travaux de construction de la déchèterie « Aux Aloses » :

Les travaux ont pu débuter après bornage précis du site : à ce jour, la plate forme qui recevra les bennes est terminée ; les murs de soutien vont être réalisés en janvier, ainsi que l'assainissement qui sera relié au réseau général. Si le temps le permet, les délais prévus devraient être respectés (pour ouverture en avril).

Informations Révision P.L.U.

Le Maire informe qu'une réunion à ce sujet aura lieu en mairie avec le Cabinet Terreaux le lundi 19 janvier 2004.

Garages Gendarmerie

Pour donner suite à une réclamation des gendarmes, le conseil municipal décide de maintenir le montant des loyers des garages tel que fixé précédemment (25,92 €/mois). Cette décision est motivée par la réalisation prochaine de travaux de réfection du sol dans ces locaux.

Prochaine session : Jeudi 22 janvier à 20 h 30

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

